

Chapitre II: «Démission!»

Parmi les six derniers suicides de Schrassig, celui de Mike Schmitz, le 13 février dernier. Le père du détenu engage un bras de fer avec les administrations pénitentiaire et judiciaire.

Ancien conseiller de gouvernement, Johnny Schmitz connaît trop bien le fonctionnement de l'appareil de l'Etat pour se satisfaire des explications succinctes données dans les heures qui ont suivi le décès de son fils.

Et face au mutisme obstiné des autorités, il décide de parler.

«Les questions que je pose sont beaucoup trop précises et pertinentes pour qu'ils puissent me répondre

sans se mettre dans l'embarras», remarque Johnny Schmitz, accusant nommément le ministre de la Justice, le procureur d'Etat et son délégué de vouloir résolument ignorer ce qui se passe à Schrassig et de refuser la mise en place d'une politique cohérente à l'égard des toxicomanes. «Schrassig vit dans la psycho-terreur. Les gens ne vous touchent pas, mais ils vous jettent à la figure des propos qui vous démolissent. Ce sont les méthodes des pays totalitaires.» Des accusations graves qui ne concernent toutefois que certains membres de l'administration.

Mike Schmitz rentrait d'une permission de deux jours le soir du 13 février. Il avait fêté l'anniversaire de son père. Après avoir par-

tagé une bouteille de champagne, il demande qu'on le reconduise.

Menacés

A son arrivée au centre, peu avant 18.00h, il subit un test d'alcoolémie, positif, et est jeté dans une cellule d'isolement. Environ 30 minutes plus tard, il a cessé de vivre...

«Mon fils n'était pas dépressif, sa libération était proche et il savait ce que toute la famille allait faire pour l'aider à se réinsérer», clame celui qui n'hésite pas à poser la question: suicide ou suicidé? Selon le directeur de la prison, le détenu est retrouvé pendu au lavabo de la cellule, à genoux. Malheureusement, les caméras de surveillance étaient mal orientées et rien n'a été filmé.

«Quand j'ai été prévenu, j'ai demandé à voir mon fils, raconte encore le père avec courage. Cela m'a été refusé. Le lendemain matin, au Laboratoire de l'Etat, de même. C'est igno-

ble! Avait-on quelque chose à cacher?» Mais Johnny Schmitz est un homme de cœur. Son fils l'était aussi et plusieurs autres détenus s'étaient liés d'amitié avec lui. Suite au drame, ils ont voulu témoigner de ce qu'ils vivent au quotidien à Schrassig et ont écrit au père de leur ami. Des lettres dont Johnny Schmitz distribue des copies à la presse et qui, complétées par les avis autorisés de certains médecins, renforcent ses convictions et sa détermination à faire éclater la vérité.

«Il faut mettre un terme à la dérive du système pénitentiaire luxembourgeois», conclut le serviteur de l'Etat retraité. Et de réclamer haut et fort la démission de Luc Frieden, au nom de sa responsabilité politique, et du délégué du procureur d'Etat, véritable patron de l'administration pénitentiaire.

«Je ne mène pas ce combat uniquement pour mon fils, mais aussi pour les autres détenus, notamment ceux qui ont osé m'écrire et qui se sentent aujourd'hui menacés», précise Johnny Schmitz, qui souhaiterait que les parents concernés s'unissent «pour que ça change».

D. P.-S.

Aberrant

Le ministre de la Justice ne souhaite pas s'exprimer sur l'affaire Schmitz du fait de l'enquête judiciaire en cours. De son côté, le délégué du procureur d'Etat, Claude Nicolay, trouve aberrant et inadmissible de dire qu'il y a une psycho-terreur systématique entretenue par les gardiens. «Certains sont plus sévères que d'autres, sans plus!» Quant aux victimes des suicides, elles ont agi dans différentes sections, donc en présence de personnels différents.

«Je n'ai pas le sentiment que le ministre songe à démissionner», ajoute Claude Nicolay qui l'exclut également pour lui-même, «pour le moment».

SEPTEMBRE 2000

— LE JEUDI —